

DEC170243INC

Décision portant prolongation du mandat de sous-directeur de M. Ludovic Brutinot de l'unité propre de recherche UPR3079 intitulée « Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute température et Irradiation- CEMHTI »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC131039DAJ du 2 avril 2013 portant nomination de M. Dominique Massiot aux fonctions de directeur de l'Institut de chimie ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité propre de recherche intitulée « Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute température et Irradiation- CEMHTI » ;

Sur proposition du directeur d'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Ludovic Brutinot, ingénieur de recherche au CNRS, est prolongé dans ses fonctions de sous-directeur de l'unité propre de recherche intitulée « Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute température et Irradiation- CEMHTI » n° UPR3079 jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 janvier 2017

Pour le président et par délégation,
Le directeur de l'institut de Chimie
Dominique MASSIOT



DEC163072dr08

Décision portant nomination de Mme Elodie FOURRE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers » - IC2MP

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7285, intitulée « Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers » - IC2MP, dont la directrice est Mme Sabine PETIT ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 31 mai 2012 ;

Considérant que Mme Elodie FOURRE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers les 11-12 juin 2012, 18-25-26 septembre 2012 et 01-02 octobre 2012.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Elodie FOURRE, Chargée de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers» à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme Elodie FOURRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Elodie FOURRE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 05 janvier 2017

La directrice de l'unité
Sabine PETIT

Visa du président de l'Université de Poitiers
Yves JEAN

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC163073dr08

Décision portant nomination de Mme Christine CANAFF aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers » - IC2MP

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7285, intitulée « Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers » - IC2MP, dont la directrice est Mme Sabine PETIT ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 31 mai 2012 ;

Considérant que Mme Christine CANAFF a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers les 25-26-27 septembre 2007 et 16-17-18 octobre 2007.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Christine CANAFF, Ingénieure d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers» à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme Christine CANAFF exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Christine CANAFF est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 05 janvier 2017

La directrice de l'unité
Sabine PETIT

Visa du président de l'Université de Poitiers
Yves JEAN

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC163071dr08

Décision portant nomination de Mme Sophie MORISSET aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers » - IC2MP

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7285, intitulée « Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers » - IC2MP, dont la directrice est Mme Sabine PETIT ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 31 mai 2012 ;

Considérant que Mme Sophie MORISSET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers les 11-12 juin 2012, 18-25-26 septembre 2012 et 01-02 octobre 2012.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Sophie MORISSET, Assistante-Ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers» à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme Sophie MORISSET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Sophie MORISSET est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 05 janvier 2017

La directrice de l'unité
Sabine PETIT

Visa du président de l'Université de Poitiers
Yves JEAN

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC163014dr08

Décision portant nomination de Mme Maryline RAIMOND aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7267 intitulée « Ecologie et Biologie des Interactions » - EBI

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7267, intitulée « Ecologie et Biologie des Interactions » - EBI, dont le directeur est M. Didier BOUCHON ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 31 janvier 2012 ;

Considérant que Mme Maryline RAIMOND a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation CNRS Ile-de-France Sud du 19/10/2005 au 25/11/2005, d'une durée de 42 heures.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Maryline RAIMOND, Ingénieure d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°UMR7267 intitulée « Ecologie et Biologie des Interactions» à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme Maryline RAIMOND exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Maryline RAIMOND est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 05 janvier 2017

Le directeur de l'unité
Didier BOUCHON

Visa du président de l'Université de Poitiers
Yves JEAN

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC163013dr08

Décision portant nomination de Mme Magali LALLEMAND aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7267 intitulée « Ecologie et Biologie des Interactions » - EBI

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7267, intitulée « Ecologie et Biologie des Interactions » - EBI, dont le directeur est M. Didier BOUCHON ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 31 janvier 2012 ;

Considérant que Mme Magali LALLEMAND a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation CNRS Ile-de-France Sud du 19 au 21/10/2005 et du 23 au 25/11/2005, d'une durée de 42 heures.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Magali LALLEMAND, Assistante-Ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°UMR7267 intitulée « Ecologie et Biologie des Interactions» à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme Magali LALLEMAND exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Magali LALLEMAND est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 05 janvier 2017

Le directeur de l'unité
Didier BOUCHON

Visa du président de l'Université de Poitiers
Yves JEAN

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR